

# DNA - Diplôme national d'art - métier d'auteur dans les domaines de l'art de la communication et du design

RNCP29320 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                      |
|-------------------------|------------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                                             |
| Sigle                   | Autre — Autre certification professionnelle de droit |
| Code(s) NSF             | 132g, 132f                                           |
| Formacode(s)            | 45066                                                |
| Code(s) ROME            | E1205, B1101                                         |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                              |
| Date d'échéance         | 09/12/2022                                           |

## Certificateur(s)

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

## Partenaires habilités

40 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 40 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                                                            | SIRET          | Habilitation                     |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| BUREAU DES ETUDIANTS DE L'ESADSE                                     | 82262740200016 | Former et organiser l'évaluation |
| CAMPUS CARAIBEEN DES ARTS                                            | 20002212700019 | Former et organiser l'évaluation |
| ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES BEAUX-ARTS ET DU SPECTACLE VIVANT | 20002884300015 | Former et organiser l'évaluation |
| ECOLE DES BEAUX ARTS DE NANTES SAINT NAZAIRE                         | 20002361200027 | Former et organiser l'évaluation |
| ECOLE EUROPEENNE SUPERIEURE DE L IMAGE                               | 20002940300017 | Former et organiser l'évaluation |
| ECOLE MEDIA ART DU GRAND CHALON                                      | 20008623900015 | Former et organiser l'évaluation |
| ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ART DE BOURGES                          | 18009238900014 | Former et organiser l'évaluation |
| ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ART DE CERGY                            | 18009240500018 | Former et organiser l'évaluation |
| ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ART DE DIJON                            | 18009241300012 | Former et organiser l'évaluation |
| ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ART DE LIMOGES-AUBUSSON                 | 18009239700017 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 40 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp29320-dna-diplome-national-d-art-metier-d-auteur-dans-les-domaines-de-l-art-de-la-communication-et-du-design/partenaires>

# Résumé de la certification

## OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le diplôme national d'art (DNA), diplôme conférant le grade de licence, est conçu comme l'aboutissement d'un cycle d'apprentissage et d'acquisition de connaissances et de savoir-faire, indispensable à la création artistique et à l'insertion professionnelle des étudiants issus du cursus de premier cycle.

Principales activités professionnelles

Création, conception et réalisation d'une oeuvre plastique :

- Concevoir le projet
- Donner forme à cette création
- Définir des médiums, matériaux et techniques adaptés

Mise en oeuvre de compétences techniques

Concevoir, organiser et mettre en oeuvre les modalités de diffusion et de communication

Activité de transmission (enseignement et médiation)

Les départements "Recherche et Développement", "design", "communication" d'entreprises peuvent recourir aux auteurs dans les domaines de l'art, de la communication et du design et plus largement, tous les endroits où la créativité d'un auteur est requise.

Les structures-employeurs peuvent faire appel ponctuellement au service d'un auteur travailleur indépendant, dans le cadre de commissariat d'exposition, de scénographie, de conception graphique pour un projet éditorial.

Au cours de sa carrière, le titulaire du DNA peut notamment exercer des fonctions d'assistant de projets, de chargé de mission, de responsable d'atelier, assistant d'enseignement artistique. A terme, il pourra devenir, entre autres, chef de projet, cadre.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

#### A -CRÉATION-CONCEPTION-RÉALISATION

A-1 Concevoir un projet original seul ou au sein d'une équipe

Savoir maîtriser les étapes de la conduite du projet : analyse de la problématique et des besoins, conception et expérimentation, (maquettes, prototypes...) réalisation, évaluation, réception

Mobiliser des connaissances théoriques et méthodologiques

Connaître les langages artistiques contemporains

Formaliser par écrit et par oral les enjeux du projet

Confronter ses connaissances et ses pratiques

A 2 Donner forme à une création à partir d'une initiative personnelle ou dans le cadre d'une commande

- Concilier une démarche d'auteur et ses contraintes
- Participer à la création collective d'un objet complexe
- Concevoir en autonomie un projet personnel
- Choisir les outils adaptés avec les contraintes de la commande

A 3 Contribuer à la définition des médiums, des matériaux et des techniques adaptés au projet

Mobiliser des connaissances artistiques, culturelles, scientifiques et technologiques relatives aux techniques, aux supports et aux matériaux

#### B - TECHNIQUES

B1- Mettre en oeuvre des compétences techniques

Maîtrise des techniques intervenant dans la mise en oeuvre

#### C -DIFFUSION ET COMMUNICATION

C 1 Participer aux modalités de diffusion de la création

Connaître les ressources professionnelles (juridiques, économiques et financières) et le fonctionnement des réseaux de diffusion et de communication

C 2 Concevoir, organiser la communication de cette création et la diffuser

Maîtriser les différents modes de communication (multimédia, newsletter, réseaux sociaux, événements...)

## D - TRANSMISSION DES SAVOIRS

### D 1- Assurer une fonction pédagogique

Produire un contenu, le formaliser et l'organiser de manière pédagogique pour dispenser un enseignement.

Savoir évaluer des acquis

### D 2 Assurer une fonction de médiation et d'animation d'ateliers tous publics

Faciliter l'accès aux œuvres par des méthodes adaptées aux différents publics

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Art, design, communication, multimedia

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans les domaines de l'art, de la communication et du design, le professionnel exerce son activité en tant qu'indépendant ou salarié.

Il peut également être engagé par des employeurs dits occasionnels, c'est-à-dire des employeurs dont l'activité principale n'est pas la collection, l'exposition d'œuvre d'art, la diffusion ou la production.

À côté d'une carrière professionnelle en tant qu'artiste, les études supérieures d'art mènent à des professions très diverses, de l'enseignement au graphisme et au design, en passant par la conception de sites Internet ou la mode...

Les enquêtes d'insertion professionnelle s'accordent sur un certain nombre de points essentiels :

- Les diplômés d'écoles supérieures d'art connaissent des parcours d'insertion supérieurs à ceux des autres diplômés de l'enseignement supérieur. En moyenne, 72 % d'entre eux trouvent un emploi en lien avec leurs études dans les 3 ans suivant l'obtention de leur diplôme et 49% créent leur propre activité (sources : enquête d'insertion du ministère de la Culture et de la Communication publiée en 2015 portant sur les diplômés 2011),
- La majorité des diplômés du DNA poursuivent leurs études en second cycle dans des écoles supérieures d'art ou d'autres écoles supérieures ou encore dans des cursus universitaires (deuxième et troisième cycle, préparation aux concours d'enseignement),
- A l'issue du premier cycle, certains d'entre eux exercent une activité artistique professionnelle,
- La pluriactivité caractérise souvent le parcours professionnel des jeunes diplômés. Celle-ci s'exerce généralement dans le champ artistique et culturel, l'enseignement, la médiation...
- S'agissant des diplômés spécialisés en design et en communication, la majorité d'entre eux s'oriente vers les nombreuses professions liées au design et aux arts visuels dont les métiers liés à la création numérique.

Les titulaires du DNA peuvent exercer leur profession avec des statuts variés : indépendant, gérant ou associé de société ou d'agence, salarié, fonctionnaire de l'État ou des collectivités territoriales.

Les structures-employeurs sont de nature variée. Elles sont généralement directement liées aux secteurs d'activités artistiques : État (enseignement), collectivités territoriales (classe préparatoire aux écoles supérieures d'art, école de pratiques artistiques), établissements publics (école supérieure d'art, université, musée d'art contemporain...), associations (centre d'art, fonds régional d'art contemporain...), fondations, TPE et PME (galerie d'art, agence...)...

Les départements "Recherche et Développement", "design", "communication" d'entreprises peuvent recourir aux auteurs dans les domaines de l'art, de la communication et du design et plus largement, tous les endroits où la créativité d'un auteur est requise.

Les structures-employeurs peuvent faire appel ponctuellement au service d'un auteur travailleur indépendant, dans le cadre de commissariat d'exposition, de scénographie, de conception graphique pour un projet éditorial.

Au cours de sa carrière, le titulaire du DNA peut notamment exercer des fonctions d'assistant de projets, de chargé de mission, de responsable d'atelier, assistant d'enseignement artistique. A terme, il pourra devenir, entre autres, chef de projet, cadre.

### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Très faible (1/5)                                                                                                                                                                                   |
| Facteurs principaux                 | Non-attractivité salariale                                                                                                                                                                          |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 300 €                                                                                                                                                                                             |
| Familles professionnelles (FAP)     | U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)<br>U1X93 — Artistes plasticiens · tension 1/5 (Très faible) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 4 264                                                                                                                                                                                               |
| Jugés difficiles à recruter         | 19 %                                                                                                                                                                                                |
| Emplois saisonniers                 | 23 %                                                                                                                                                                                                |
| Familles professionnelles (FAP)     | U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle<br>U1X93 — Artistes plasticiens                                                         |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE

Le jury du diplôme national d'art, nommé par le directeur de l'établissement, est composé de trois membres :

- deux personnalités qualifiées extérieures à l'établissement ;
- un enseignant de l'établissement.

L'un des membres du jury est un représentant des sciences humaines.

Le président du jury est désigné par le directeur de l'établissement parmi les personnalités qualifiées.

Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions.

Le jury de diplôme national d'art se réunit valablement si les trois membres sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité absolue

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

idem parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant

## Base légale

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement  | 09/12/2022 |
| Date de dernière délivrance possible | 09/12/2022 |

## Liens avec d'autres certifications

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37226

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

**Fiche officielle (France Compétences)**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29320/>

**Demande CPF — formations engagées**

|                        |         |
|------------------------|---------|
| Dossiers CPF engagés   | 1       |
| Montant total engagé   | 2 500 € |
| Coût moyen par dossier | 2 500 € |
| Période                | 06/2021 |
| France compétences     | 100 %   |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.